



FICHE DE POSTE
 « Masseur Kinésithérapeute »
 « Pôle Gériatrie Autonomie »
 « Service de rééducation »
MCO



ENR-03-002-DDS-DDS

DENOMINATION DU SERVICE

Nom du Service : Service REEDUCATION
Nom du site : CH Gaston Ramon
Localisation : MCO

MISSIONS GENERALES

Ses soins concourent à la **prévention, au dépistage, au diagnostic kinésithérapique, au traitement et à la recherche** dans les services du MCO.

Domaines d'intervention : service de médecine spécialisée à orientation diabétologie, néphrologie et rhumatologie, Court séjour gériatrique, pneumologie, neurologie, réanimation, pédiatrie, oncologie, soins palliatifs, cardiologie, ainsi qu'un service d'orthopédie traumatologie et chirurgie spécialisée.

L'équipe de masseurs kinésithérapeutes intervient dans tous les services de l'hôpital sur prescription médicale avec des missions plus spécifiques dans différents secteurs. Les rééducateurs travaillent en étroite collaboration avec l'ensemble des équipes médicales et paramédicales.

Elle dispense les soins de masso kinésithérapie individuels ou collectifs adaptés aux patients dans le respect du décret de compétence n° 2000-577 du 27 Juin 2000.

Le masseur kinésithérapeute assure :

- La continuité et la qualité des soins dans un travail d'équipe pluri professionnelle.
- Assure la prise en charge en kinésithérapie des patients (élaboration du plan de traitement en fonction des bilans et mise en œuvre) sur les différents secteurs d'activité (remplacement des autres membres de l'équipe sur leur secteur d'activité en leur absence).
- Autonomie dans la planification des soins de rééducation et le choix des techniques.
- Evaluer, restaurer, maintenir l'autonomie et les capacités fonctionnelles des patients et contribuer à assurer la sécurité, le confort et la prévention dans les domaines à risques.
- La continuité des soins MK (remplacements des collègues absents, garde WE et fériés)
- L'encadrement de l'enseignement clinique des étudiants MK ou stagiaires issus de l'UE qui doivent effectuer des stages de validation de leur diplôme en France.

L'équipe de masseurs kinésithérapeutes intervient dans la chambre des patients avec les équipements nécessaires : déambulateurs, cannes diverses, arthromoteurs, ...

Elle assure de la kinésithérapie active et passive. La rééducation peut être individuelle ou collective fonction des unités.



FICHE DE POSTE
 « Masseur Kinésithérapeute »
 « Pôle Gériatrie Autonomie »
 « Service de rééducation »
MCO



ENR-03-002-DDS-DDS

MISSIONS PERMANENTES

- > Assurer sur prescription médicale, des soins de masso kinésithérapie personnalisés avec mise en place d'un traitement déterminé selon le bilan diagnostic masso kinésithérapique et des objectifs adaptés et formalisé par écrit.
- > Informer et éduquer le patient et son entourage.
- > Assurer la réévaluation et le suivi des soins.
- > Assurer, dans le dossier informatisé du patient, les transmissions écrites.
- > Participer aux projets de services.
- > Participer aux réunions de service.
- > Saisir au quotidien les activités sur CSARR.
- > Appliquer les procédures et protocoles de l'établissement.
- > Travailler en étroite collaboration avec les équipes médicales et les paramédicaux pour répondre au mieux aux besoins des patients.
- > Tracer l'activité effectuée.
- > Respecter les règles d'hygiène et de manutention.
- > Participer aux réunions organisationnelles du service de rééducation.

MISSIONS PARTICULIERES

- > Assurer lors des absences la continuité des soins en kinésithérapie selon les transmissions écrites.
- > Participer au développement, à la promotion, l'évaluation, l'amélioration et la validation des pratiques professionnelles.
- > Participer à l'accueil et l'encadrement pédagogique des stagiaires.
- > Restituer et mettre en application les acquis reçus lors des formations continues.
- > Participer aux actions de formation et aux groupes de travail professionnels et / ou institutionnels.
- > Participer à des actions de recherche.

Une garde de week-end est assurée pour une Prise en charge des Kinésithérapies respiratoires urgentes, PTG (arthromoteur une fois dans le WE), premier lever de PTH, et mobilisation des PTE une fois dans le WE.

Exigences du poste :

Diplôme :

- Pour les IFMK de France : être titulaire du diplôme d'état de Masseur Kinésithérapeute.
- Pour les IFMK de l'UE : être titulaire du DE de leur pays d'origine et de l'autorisation d'exercice en France délivré par les DRJSCS.
- Inscription au conseil de l'ordre des masseurs kinésithérapeutes de l'Yonne

Qualité et aptitudes requises :

- Sens du travail hospitalier :
- S'intégrer dans l'équipe MK en respectant les rôles de chacun.
- Aider spontanément ses collègues dans les autres secteurs, en cas de diminution ponctuelle de la charge de travail.

Relations interservices :

- Etre capable de travailler avec les différents services en s'adaptant aux impératifs de chacun (toilettes, soins infirmiers, biberons etc...) - Transmettre les informations pertinentes.
- Respect du secret professionnel.
- Engagement professionnel.

Esprit d'initiative :

- Solliciter les praticiens hospitaliers en cas de particularités liés au patient.
- Echange d'informations avec les médecins, IDE des services, les AS, les ASH etc...



FICHE DE POSTE
 « Masseur Kinésithérapeute »
 « Pôle Gériatrie Autonomie »
 « Service de rééducation »
MCO



ENR-03-002-DDS-DDS

DEFINITION DU POSTE

Missions essentielles

Prise en charge rééducative sur le secteur MCO du CH Gaston Ramon : Services de médecines et chirurgies.

Particularités du poste

- -En semaine : Horaires du lundi au vendredi : fixes (7h 45 quotidiennes).Repos fixes les Week-ends.
- -Garde : environ 8 par an.
Le samedi de 8 h à 12 h .Les dimanches et JF : 8H à 15 h 45.

ORGANISATION DES ACTIVITES DANS LE POSTE

-A la prise de poste : enregistrer les nouvelles demandes d'intervention des différents services. Se répartir les patients des services des collègues absents en fonction de la charge de travail de chaque MK présent. Prioriser les patients si nécessaire.

-Puis prise en charge kinésithérapique dans les services.

-Etablir, à partir de la prescription médicale l'examen clinique, le diagnostic MK.et bilan kinésithérapique pour les nouveaux patients. -Établissement des objectifs du programme de traitement et de soins de rééducation et de réadaptation à mettre en œuvre dans le dossier patient informatisé.

Suivi journalier pour les autres patients.

-Rédaction du dossier patient papier en masso-kinésithérapie et d'une fiche de synthèse.

-Établissement des objectifs du programme de traitement et de soins de rééducation et de réadaptation à mettre en œuvre

-Réalisation de techniques de kinésithérapie en individuel ou en collectif

-Respecter les règles de bonnes pratiques et les protocoles d'hygiène en vigueur dans l'établissement.

-Information et éducation de la personne et de son entourage

-Puis:

-Transmissions écrites dans le dossier patient informatisé afin d'assurer le suivi et la traçabilité des soins.

-Faire le point avec l'ensemble de l'équipe sur les patients restants ; si besoin redistribuer les prises en charge.

-Poursuite de la prise en charge des patients dans les services.

-Aller aider ses collègues spontanément dans les autres secteurs lorsque c'est possible.

-Assurer, les gardes des WE et JF : Pour cela :

> la veille, recenser les patients nécessitant une continuité de prise en charge MK .Renseigner sur l'agenda dédié à cet effet : le service, le nom des patients, leur pathologie et le numéro de leur chambre.

> organiser sa garde en fonction de la charge de travail et des impératifs rééducatifs.

> être joignable par le standard dans les créneaux horaire de la garde.



FICHE DE POSTE
 « Masseur Kinésithérapeute »
 « Pôle Gériatrie Autonomie »
 « Service de rééducation »
MCO



ENR-03-002-DDS-DDS

-Plus généralement :

-Etre joignable en permanence en prenant son bip afin de pouvoir intervenir dès que possible, lors d'une demande d'un service.

-Participer aux réunions de synthèse pluri professionnelles.

-Participer aux réunions diverses de l'équipe.

-Préparer son remplacement et transmettre tous les éléments nécessaires à un bon relais.

-Réalisation d'études et de travaux de recherche, vérifier et contrôler des matériels, rédiger les ordonnances d'aides techniques.

-Accompagner les stagiaires dans la consultation du dossier du patient, l'élaboration du diagnostic kinésithérapique, la pratique des gestes professionnels adéquats et dans la transmission des données.

CIRCUIT DE VALIDATION

Rédacteur :

Vérificateur :

Approbateur :

Agent :